



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

Liberté
Égalité
Fraternité

OPÉRATION NATIONALE D'ABANDON D'ARMES TROUVÉES OU HÉRITÉES

DU 25 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE



VOUS NE SAVEZ PAS QUOI EN FAIRE ?
ON LES RÉCUPÈRE !
VOUS SOUHAITEZ LES CONSERVER ?
VENEZ LES DÉCLARER !

RENDEZ-VOUS DANS LES SITES DE COLLECTE D'ARMES À PROXIMITÉ DE CHEZ VOUS

Ne prenez pas les transports en commun
avec vos armes.

L'opération ne concerne pas les objets
dangereux: munitions de guerre (obus,
grenades), explosifs, munitions de calibre
égal ou supérieur à 20 mm. Si vous en
détenez, appelez votre préfecture pour
organiser un enlèvement sécurisé.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, deux
points de collecte, appelés « armodromes »,
vous accueilleront tous les jours de 9h à 17h
sur les sites suivants :

DIGNE-LES-BAINS

Caserne MDC BÉAL, 2 av. Georges Pompidou

MANOSQUE

Commissariat de police, 10 allée de Provence

Plus d'informations sur
interieur.gouv.fr/armes



Vous n'y connaissez rien aux armes ? Pour prévenir les accidents liés à la manipulation
et au transport des armes et munitions, **ne prenez aucun risque !**

Pour l'organisation de l'enlèvement des armes : 04 92 36 72 06

Pour l'organisation de l'enlèvement des obus, explosifs, artifices : 04 92 36 72 74